



Monsieur Marc PAPINUTTI
Directeur Général de VNF
Voies Navigables de France
175 RUE LUDOVIC BOUTLEUX
BP 30820
62408 BETHUNE

N° dossier : C1405159-13

Strasbourg, le **23 SEP. 2014**

Monsieur le Directeur Général,

Par son communiqué de presse en date du 16 juillet 2014, votre Direction Territoriale de Strasbourg a informé l'ensemble des acteurs locaux des branches du transport et du tourisme, de la fermeture du Plan Incliné de Saint-Louis Arzviller jusqu'au moins à la fin de l'année, consécutivement à un incident survenu le jeudi 10 juillet dernier.

Cet incident a eu lieu pratiquement un an, jour pour jour, après celui du 4 juillet 2013, qui avait entraîné un arrêt de fonctionnement de dix mois de l'ouvrage.

Cette situation a eu pour conséquence d'interrompre la liaison fluviale entre les bassins du Rhin et de la Moselle, entraînant un report du transport du fret sur d'autres modes, avec les contraintes logistiques imaginables, tant pour les entreprises que pour les bateliers.

En matière de tourisme, ce nouvel arrêt compromet, pour la deuxième année consécutive, l'activité touristique d'un large secteur géographique, allant de Saverne à Sarrebourg. Il s'agit là non seulement d'un impact fort pour le tourisme fluvial, mais bien pour l'ensemble de la filière, dont cet ouvrage constitue une des attractions majeures : classé « Grand Site de Moselle », il attire tous les ans plus de 100 000 visiteurs.

Comme vous le savez, le Consortium est très attaché, non seulement à la promotion des grandes liaisons fluviales, mais aussi à la valorisation de l'ensemble du réseau à petit gabarit : celui-ci constitue un véritable atout pour le développement pour les territoires traversés. Aussi, je souhaitais attirer votre attention sur l'importance d'une remise en service rapide de l'ouvrage.

.../...

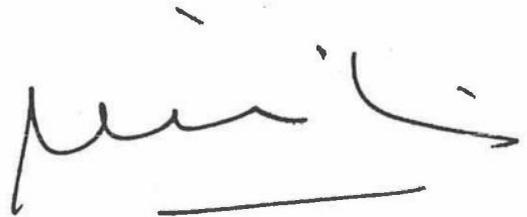
Je vous saurais gré de m'informer du résultat des expertises en cours, dont les conclusions devraient vous être communiquées dans les prochains jours, ainsi que du planning prévisionnel de remise en service du Plan Incliné.

Enfin, je souhaiterais qu'un plan de maintenance préventive de l'ouvrage puisse être mis au point, afin de lever les doutes exprimés par les usagers quant à la fiabilité d'un ascenseur vieux de quarante-cinq ans. Cette action devrait permettre de rassurer à la fois les chargeurs et les prescripteurs touristiques, aujourd'hui échaudés par une situation pénalisante qu'ils vivent au quotidien.

Je vous remercie par avance pour les informations à destination de nos adhérents que vous voudrez bien me communiquer.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,



Philippe RICHERT